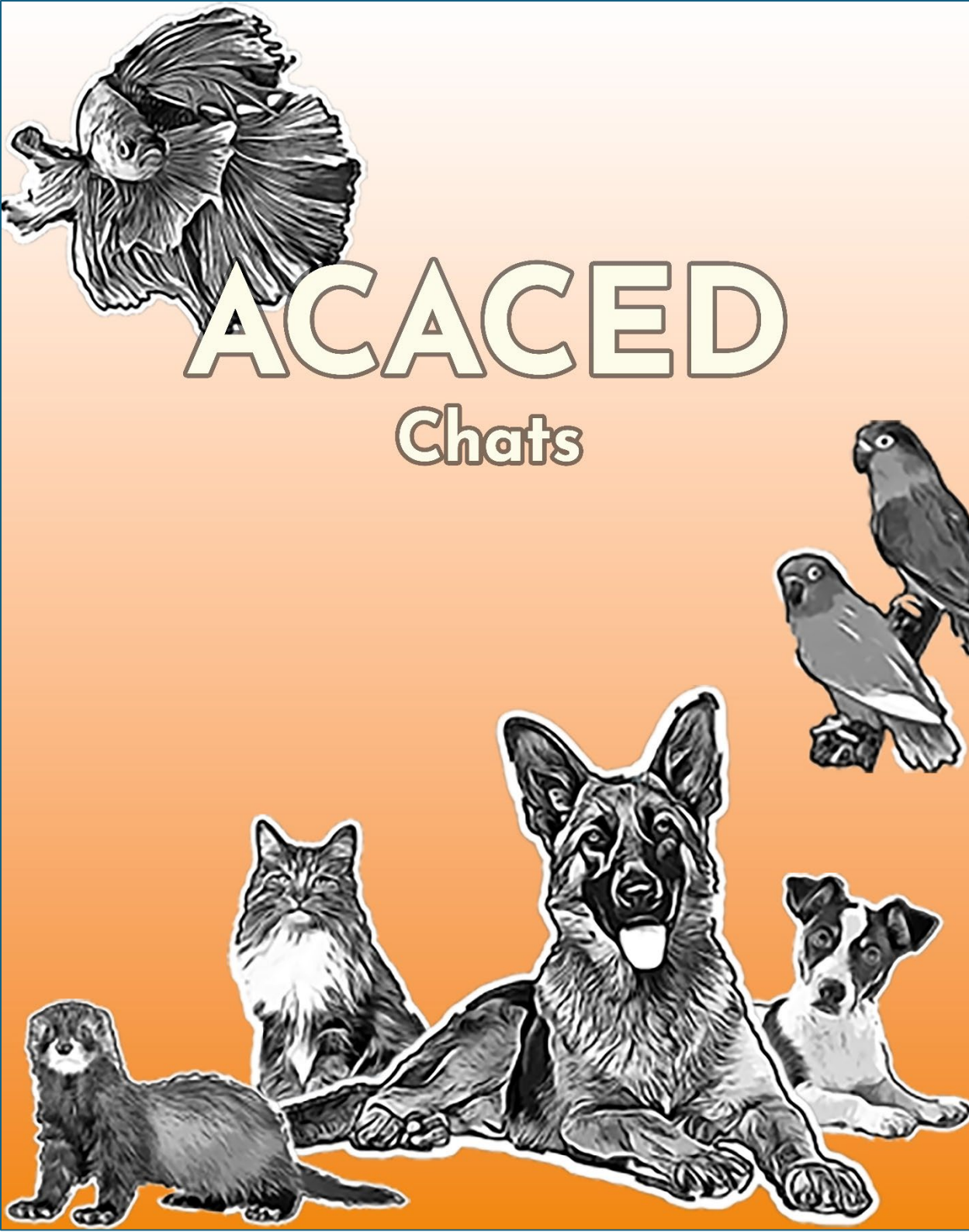




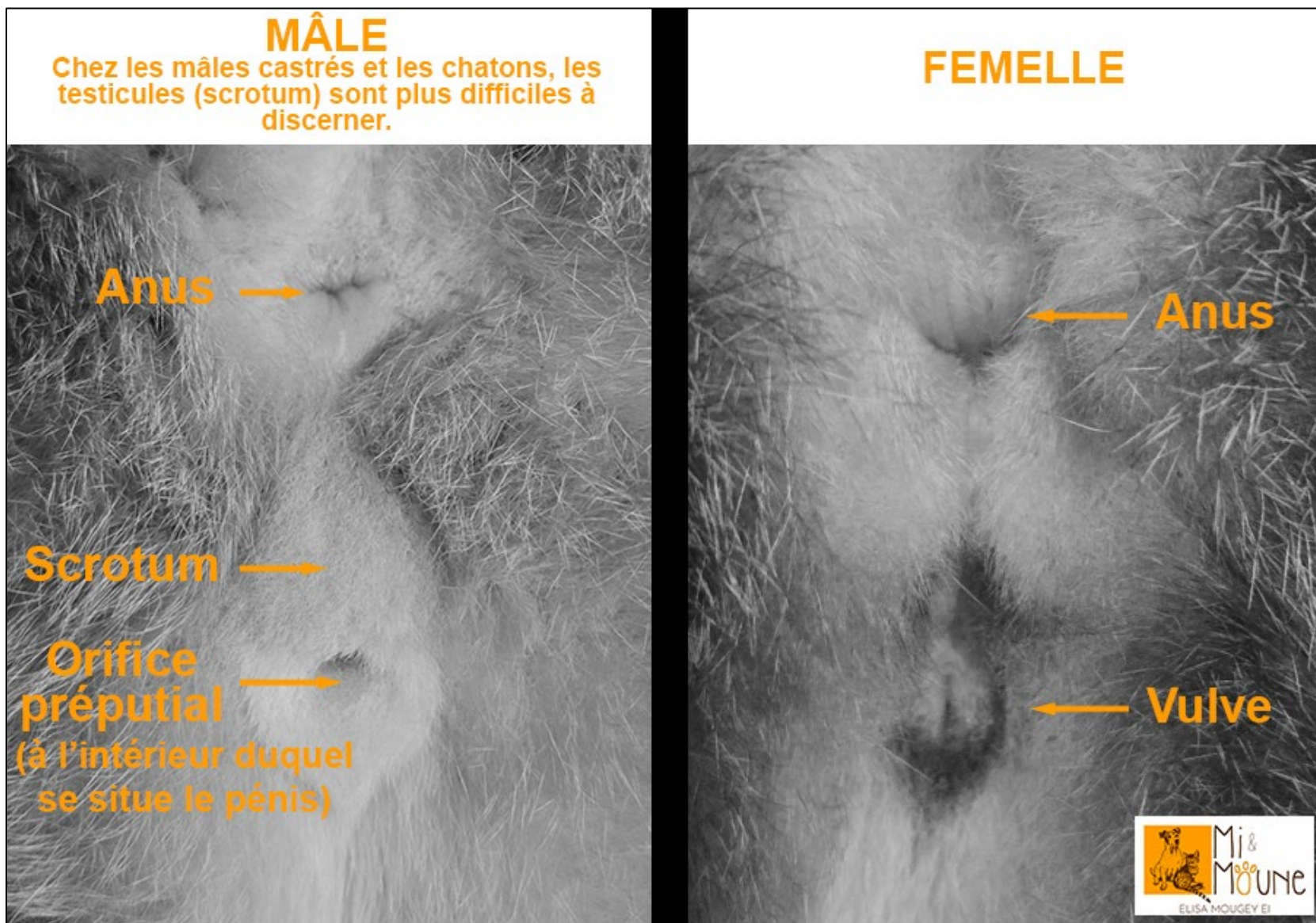
ACACED Chats

PARTIE 5

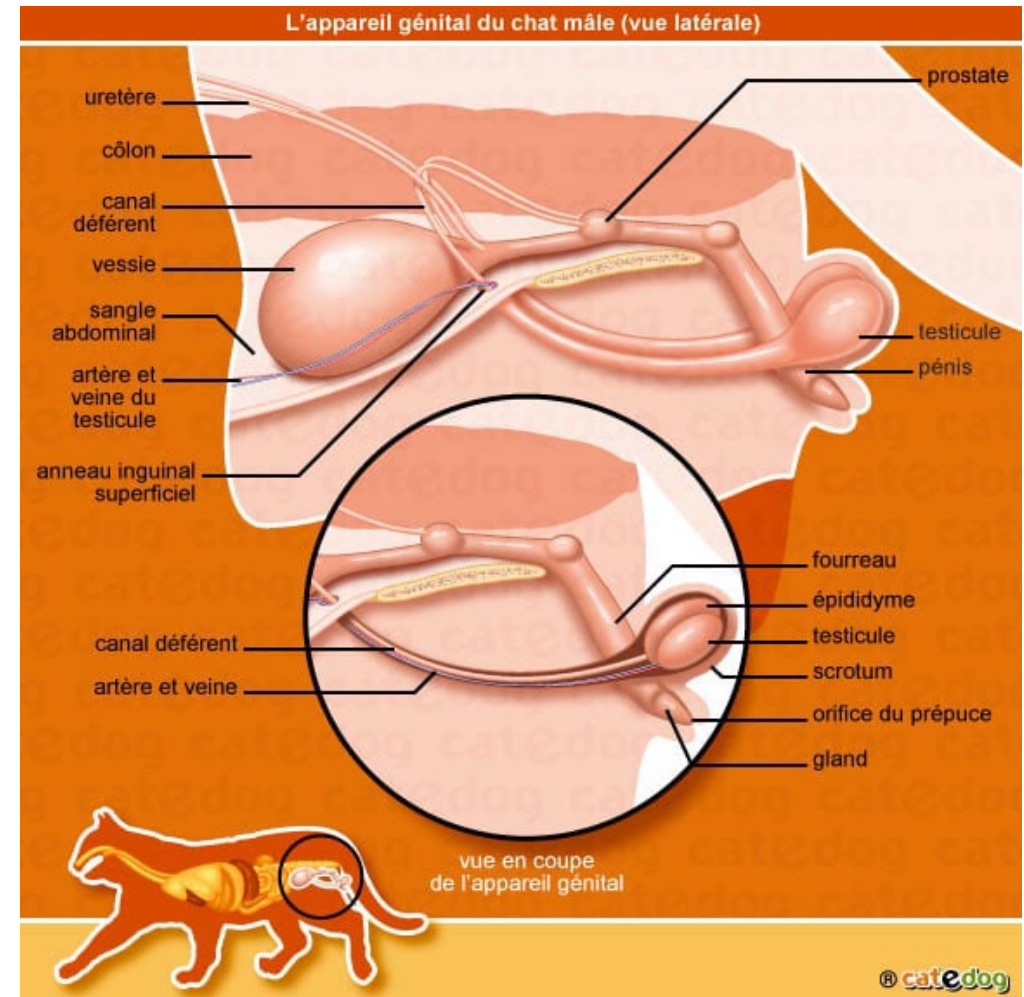
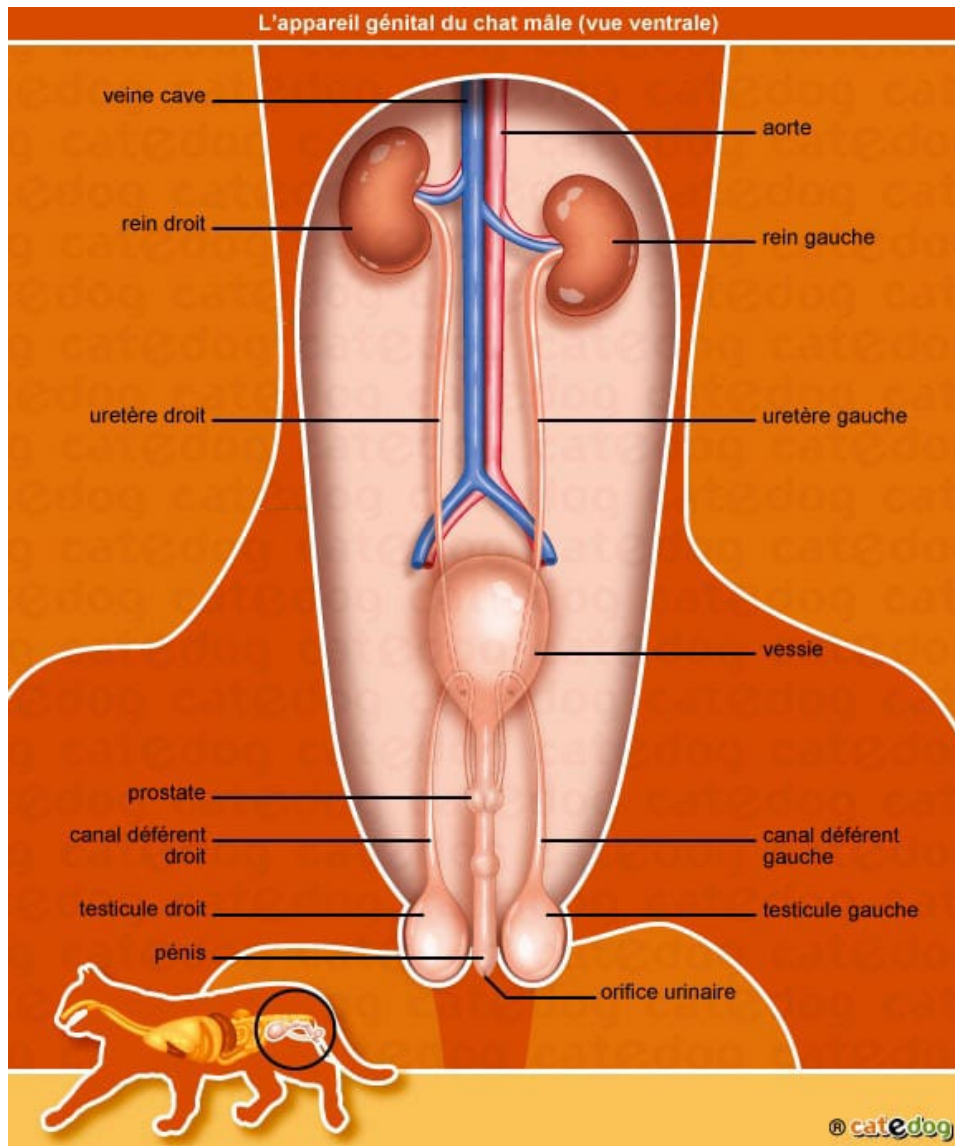
**Les bases de la
reproduction féline**

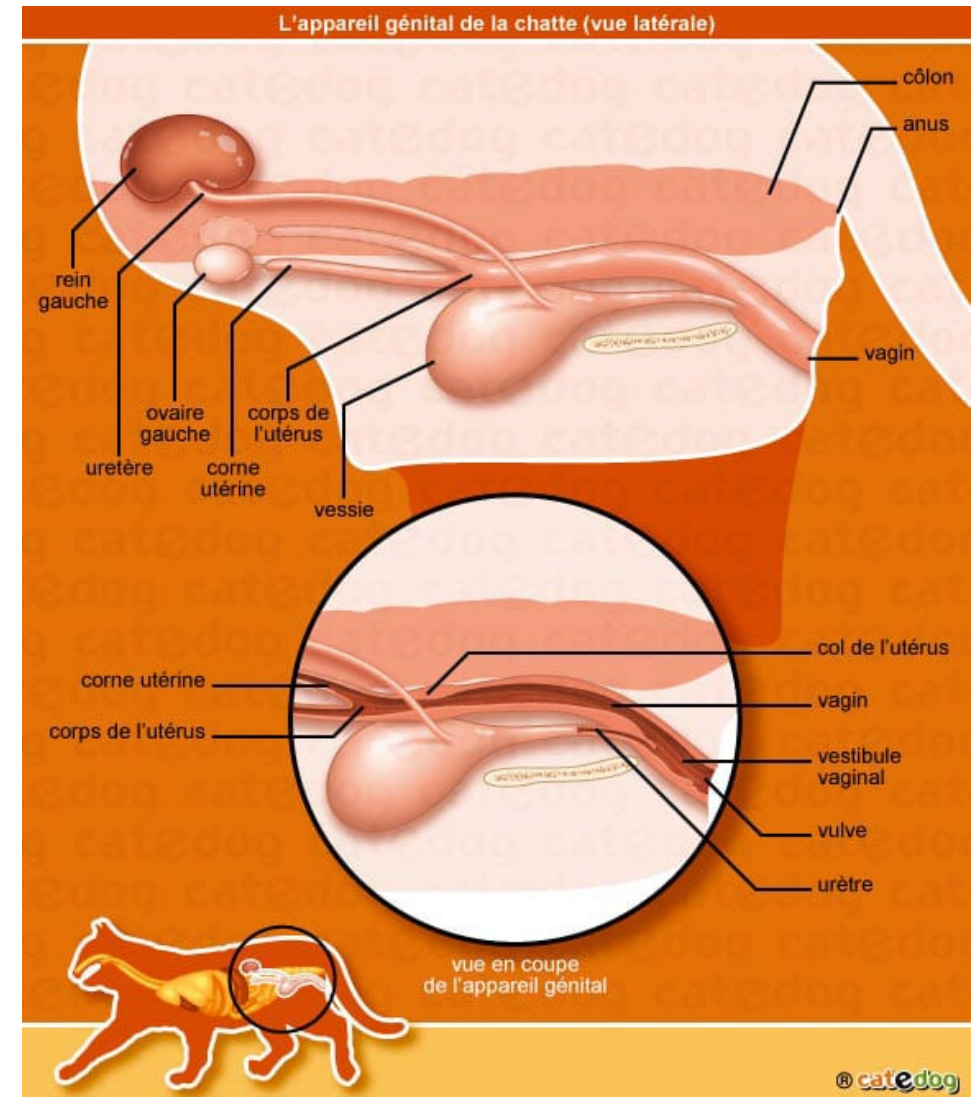
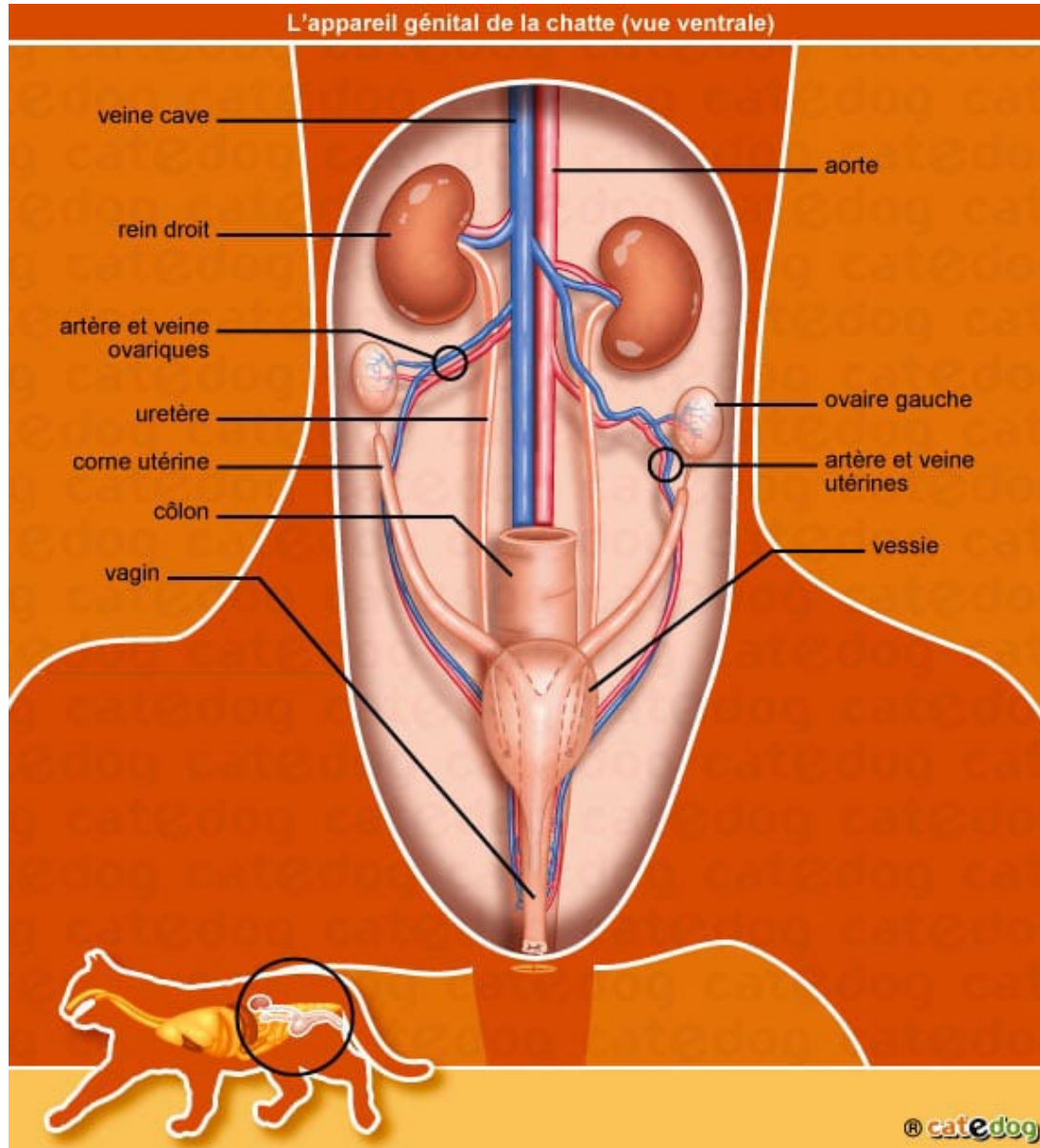
PARTIE 1

I – L'anatomie externe de l'appareil génital du chat et de la chatte



II – L'anatomie interne de l'appareil génital du chat et de la chatte





III – La puberté et la maturité sexuelle chez le chat

L'âge de la maturité sexuelle chez le chat varie selon l'individu, la race et le milieu :

- **Entre 8 à 10 mois pour le mâle** (parfois jusqu'à 2 ans pour certaines races),
- **Entre 4 à 10 mois pour la chatte** (parfois jusqu'à 12 mois pour certaines races).

La maturité sexuelle accompagne souvent la puberté, mais les deux termes ne doivent pas être confondus : la puberté engendre les premiers comportements sexuels (chaleurs, tentatives de saillie) et la production de cellules reproductives (ovules et spermatozoïdes).

Cependant, un animal pubère n'est pas forcément encore fertile, et n'a donc pas encore nécessairement atteint sa maturité sexuelle, et la croissance des femelles n'est souvent pas terminée à cette période de leur vie.

La reproduction consistant à obtenir des animaux en bonne santé, au caractère équilibré, exempts de tares ou de propriétés portant atteinte à leur bien-être, l'Arrêté du 19 juin 2025 impose les dispositions spécifiques suivantes pour les éleveurs :

- Seuls les individus en bonne santé, ayant fini leur croissance et **à partir de leur deuxième cycle sexuel** pour les femelles, peuvent être mis à la reproduction en tenant compte de leur âge en fonction de la race,
- La reproduction entre des parents et leurs enfants ou entre frères et sœurs est **interdite**,
- Les femelles ne peuvent mettre bas que **trois fois par période de deux ans** au maximum,
- Les femelles ayant déjà subi **trois césariennes au cours de leur vie** ne doivent plus être mises à la reproduction,
- Toute chatte **à partir de 6 ans** doit être soumise à un examen vétérinaire avant toute mise à la reproduction (s'il n'y a aucune contre-indication, une preuve écrite doit être consignée dans le registre de suivi sanitaire et de santé des animaux).

IV – Le cycle sexuel de la chatte

Le chat est une espèce à « **polyœstrus** » « **saisonnier** » et à « **ovulation provoquée** », ce qui signifie que :

- Plusieurs ovulations peuvent se succéder au cours d'une même période de reproduction (« **polyœstrus** »),
- La période d'activité sexuelle dépend de la photopériode, et donc de la durée d'ensoleillement journalier (« **saisonnier** »). Plus la photopériode est courte, moins il y a de chances que la chatte soit encore sexuellement active.

Dans notre hémisphère, les chattes sont généralement sexuellement actives pendant les périodes de jours longs (de mars à octobre) et en repos sexuel pendant les périodes de jours courts (de novembre à février). Mais chez certains individus, certaines races et certains chats d'intérieur, les chaleurs peuvent se succéder toute l'année.

- L'ovulation est déclenchée par la stimulation du vagin, et donc par le coït (« **ovulation provoquée** »).

L'ovulation n'a donc pas lieu s'il n'y a pas d'accouplement. Et dans la plupart des cas, le vagin doit être stimulé plusieurs fois (la chatte doit donc être saillie plusieurs fois) pour provoquer l'ovulation.

La chatte peut s'accoupler avec différents mâles, et donc ovuler et être fécondée plusieurs fois, au cours d'un même cycle de chaleurs. De nouveaux embryons peuvent être créés et implantés même si la chatte est déjà gestante. Les chatons d'une même portée peuvent ainsi être issus de géniteurs différents. Ce phénomène s'appelle « **la superfétation** ».

La période d'activité sexuelle s'étend donc généralement sur 8 mois, pendant les saisons à la photopériode longue, et le repos sexuel (anœstrus) s'étend généralement sur 4 mois, pendant les saisons à la photopériode courte. Mais comme précédemment établi, ces périodes varient d'une chatte à une autre, selon la race et l'environnement, et certaines chattes sont sexuellement actives toute l'année sans aucun repos sexuel.

Les cycles sexuels de la chatte se succèdent ainsi tout au long de la période d'activité sexuelle si l'accouplement, et donc l'ovulation, n'a pas lieu. L'intervalle entre deux périodes de chaleurs, appelé « **interœstrus** », est également très variable d'une chatte à l'autre mais dure en moyenne 2 à 4 semaines.

Le cycle sexuel de la chatte se déroule en 3 étapes :

- **Le pro-œstrus**, qui correspond au début des chaleurs et dure de **0 à 2 jours**.

Cette période de pro-œstrus est extrêmement brève : bien que certaines chattes puissent présenter un comportement de chaleurs, elle passe inaperçue chez de nombreux individus.

Les mâles sont attirés par la femelle qui refuse l'accouplement.

- **L'œstrus**, qui correspond à la période des chaleurs et dure de **7 à 12 jours**.

Pendant cette période d'œstrus, la chatte accepte le mâle. L'ovulation ne se produit qu'en cas d'accouplement et survient généralement dans les 1 à 3 jours après le coït. La chatte doit donc être saillie plusieurs fois pour une meilleure chance de fécondation.

Les chaleurs chez la chatte ne sont pas accompagnées de signes cliniques, mais un changement comportemental très caractéristique est commun, car la chatte :

- Est souvent bien plus affectueuse,
- Emet souvent de longs miaulements insistants,
- Adopte fréquemment la position de lordose, soit la position d'accouplement (elle s'immobilise en plaçant sa queue sur le côté et en remontant l'arrière-train).

L'œstrus s'enchaîne ensuite sur l'un des 3 cycles suivants :

- S'il n'y a pas eu accouplement, et donc pas d'ovulation, c'est le début du **cycle anovulatoire**, dont la durée est variable d'une chatte à l'autre,
 - S'il y a eu accouplement, et donc ovulation, mais sans fécondation, c'est le début du **cycle de pseudo-gestation**, qui dure environ **40 jours**,
 - S'il y a eu accouplement, et donc ovulation, avec fécondation, c'est le début du **cycle de gestation** qui dure **entre 64 à 69 jours**.
-
- **L'interœstrus**, qui correspond à la période de repos sexuel entre deux épisodes de chaleurs, et donc au cours de la période d'activité sexuelle. Sa durée est variable selon les individus et selon le cycle auquel il succède :
 - Après un cycle anovulatoire, il dure environ **2 à 4 semaines**,
 - Après un cycle de pseudo-gestation ou de gestation, elle peut être très courte (certaines chattes retrouvent des chaleurs très rapidement, même en cours de lactation) ou plus longue.

SOURCES OFFICIELLES

Arrêté du 19 juin 2025 fixant les règles sanitaires et de protection animale auxquelles doivent satisfaire les activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000051832274>

IMAGES

Toute photo ou illustration estampillée **Mi & Moune – ELISA MOUGEY EI** appartient à Mi & Moune EI et est protégée par le droit d'auteur.

Anatomie interne du chat et de la chatte, par Vincent Lesseur : <https://catedog.com/chat/03-sante-chat/00-anatomie-du-chat/anatomie-appareil-reproducteur-genital-chat/>

Les images des étapes de la mise bas avec la jolie Belly sont tirées de l'excellente vidéo de Lucky Paws :

<https://www.youtube.com/watch?v=aqBi4W2aY-E>

Toute autre illustration est libre de droits.